

Lyon, le 15 novembre 2016

Des maires au service des maires

Le guide « Le maire et l'école » version 2016 est paru

L'Association des Maires ruraux vient de publier la version réactualisée de son guide « Le Maire et l'école » paru en 2014.

Cette version 2016 intègre les modifications juridiques apportées aux champs scolaires ces derniers mois et des améliorations sur la présentation de points spécifiques. Celle-ci intègre plus largement l'ensemble des fiches pratiques sur l'école rurale.

Qu'un village ait une école ou non, plusieurs, privées ou publiques, ou que la commune assume la gestion d'un groupe scolaire pour plusieurs communes, les maires y trouveront les clés d'entrée : du cadre d'organisation des cours aux transports, de l'accueil des tout-petits au périscolaire, de la laïcité au numérique, de la fermeture à la réouverture de classes ou d'école, du restaurant scolaire aux acteurs impliqués dans l'éducation des enfants, tout y est évoqué en l'état de la règle à ce jour. Il est aussi le fruit d'une collaboration avec les acteurs clés de l'école.

« Nous avons voulu ce guide accessible et réactif par un système de fiches datées, qui peuvent être enrichies des évolutions réglementaires ou en fonction d'enjeux émergents. « Le maire et l'école » est un outil au service des maires ruraux qui savent combien offrir à nos enfants les meilleures chances pour réussir est une obligation car c'est également la meilleure manière d'assurer à l'espace rural les perspectives de son développement. D'où cet ouvrage technique et précis, complet et pratique, pour vous donner les clés de la gestion de la responsabilité scolaire » explique Vanik Berberian, président des Maires ruraux de France. Ce guide, distribué gratuitement aux élus adhérents à l'AMRF et proposé sous forme téléchargeable et imprimable au prix de 5 € aux non-adhérents.

[Cliquez sur ce lien ou sur l'image pour télécharger le guide](#)



Contacts :

Julien Thibert – Responsable communication AMRF - 06 60 89 80 80 & julien.thibert@amrf.fr

[Twitter](#) & [Facebook](#)